

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 1 sur 9

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

PONDCARE ALGAE PREVENT

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Chemwatch Pty Ltd

+61 3 9573 3112 or (where available) Toll Free +800 2436 2255

Email chemwatch@chemwatch.net

Utilisation de la substance/préparation

For product 147.

SYNONYMES

"Solution ID# 3229"

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DE DANGER

Non considéré comme une préparation dangereuse selon la directive 1999/45/CE.

CLASSIFICATION DU RISQUE

Inflammabilité	■				
Toxicité	■				
Contact corporel	■				
Réactivité	■				
Chronique	■				

ECHELLE: Min/Nil=0 Bas=1 Modéré=2 Haut=3 Extrême=4

RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
nonpathogenic bacterial cultures			0.05

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 2 sur 9

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Rincez la région touchée à l'eau.
- Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.

PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau :

- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a une irritation.

INHALE

· En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.

· En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES POUR LES MÉDECINS

Traiter symptomatiquement.

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

· Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.

Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

LUTTE INCENDIE

· Utiliser l'eau fournie en spray fin pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.

· Ne pas approcher des containers suspectés être chauds.

· Refroidir les containers exposés au feu avec un spray d'eau depuis un endroit protégé.

· Si sûr de le faire, retirer les containers du parcours du feu.

· L'équipement doit être décontaminé en profondeur après l'usage.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

· Non combustible.

· Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.

INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

En cas de manipulation de grandes quantités :

Gant en plastic d' usage général.

Respirateur:

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE))

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 3 sur 9

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

ECLABOUSSURES MAJEURES

- Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.
- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection.
- Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains, les égouts et les voies d'eau.
- Récupérer le produit autant que possible.
- Mettre les résidus dans des containers étiquetés pour le traitement.
- Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Limitez tout les contacts de la personne qui ne sont pas indispensables.
- Mettez des vêtements qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Évitez le contact avec des matériels incompatibles.
- Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.
- Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Évitez les dégâts matériels sur les récipients.
- Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.
- Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation
- L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.

STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Évitez le contact avec l'eau, les aliments ou les semences.
Inconnu.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 4 sur 9

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+ + + + - +

+: *Peuvent être stockés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

PROTECTION INDIVIDUELLE



YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

MAINS/PIEDS

Porter des gants de protection généraux, eg., gants en caoutchouc légers.

AUTRE

Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON:

- Protections.
- Crème écran.
- Unité de nettoyage pour les yeux.

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 5 sur 9

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :

Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)

aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)

Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)

Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).

Vitesse de l'air:

0, 25- 0, 5 m/s (50- 100 f/min)

0.5- 1 m/s (100- 200 f/min.)

1- 2, 5 m/s (200- 500 f/min)

2, 5- 10 m/s (500- 2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

1: Courants d'air minimaux ou favorables

pour la capture dans une pièce

2: Contaminants à faible vitesse ou à

valeur de nuisance uniquement

3: Intermittent, faible production

4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement

Maximum de l'intervalle

1: Perturbation des courants d'air de la pièce

2: Contaminants à forte toxicité

3: Forte production, utilisation importante

4: Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 6 sur 9

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Miscible avec de l' eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle d' ébullition (°C): Pas Disponible

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible

Densité relative (eau=1): 1.002

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (comme fourni): 6.8- 7.7

pH (1% solution): Pas Disponible

Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible

Composé volatile (%vol): Pas Disponible

Taux d' évaporation: Pas Disponible

Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible

Point d' éclair (°C): Pas Applicable

Limite inférieure d' explosivité (LIE): Pas Applicable

Limite supérieure d' explosivité (LSE): Pas Applicable

Température d' auto- combustion (°C): Pas Applicable

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

État: Liquide

Viscosité: Pas Disponible

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

continué...

POND CARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 7 sur 9

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

YEUX

Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

PEAU

Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

INHALE

Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiés par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

PondCare Algae Prevent

Toxicité et irritation

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée pour Pond Care EcoFix.

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 8 sur 9

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaire:

NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES:ADR, IATA, IMDG, ADN

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

REGLEMENTATIONS

Pond Care EcoFix (CAS: Aucun):
Aucune réglementation applicable

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante: - Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles - Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977). - Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel) - Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96- 98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234- 3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion

continué...

PONDCARE ALGAE PREVENT

(Chemwatch nom: POND CARE ECOFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 28-Décembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4658-48

Version Num:3

CD 2008/2 Page 9 sur 9

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 28-Décembre-2005

Imprimer la date: 26-Août-2008